

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 5

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† JEAN BORLOZ

Jean Borloz, un homme de la terre dans le plus beau sens du mot, s'est éteint tranquillement dans sa nonantième année. Paysan de profession, ce beau mot reflète un homme pondéré, intelligent, reflète encore une physionomie où la bonté, la sincérité et la confiance composaient une personnalité hors pair. Jean Borloz était né le 31 décembre 1883 à Crebelley, de souche paysanne. Son jeune âge fut assombri par ce voisin fou, rageur parfois, le Rhône qui, sortant de son lit, submergeait et anéantissait tout. Jean Borloz une fois à la tête de sa commune apporta son maillon, toute son énergie à l'élaboration de cette digue qui permit de calmer le fleuve. A côté des nombreuses occupations qui encore une fois le plaçaient dans maints comités ou associations, Jean Borloz était apiculteur avant tout. Il s'occupait des abeilles par passion et arrivait avec l'aide de son épouse à soigner plusieurs centaines de colonies. Il fut durant de nombreuses années membre du comité de la section des « Alpes » et pendant 36 ans, il fonctionna en qualité d'inspecteur des ruchers.

Le 6 avril dernier, l'église de Noville était bien trop petite pour recevoir toutes les personnes qui tenaient à lui rendre un dernier hommage. Le président des « Alpes » étreint par l'émotion adressa à cet ami un dernier adieu empreint de sincérité et de regret. Une fois encore nous prions la famille, ses fils tout spécialement, de croire à toute notre sympathie et leur réitérons nos condoléances les plus sincères.

A. P.

† LOUIS BINGGELI

Dans la soirée du 13 février, une nouvelle aussi surprenante qu'affligeante se répandait dans la région d'Yvonand : le décès accidentel de M. Louis Binggeli. Le défunt était âgé de 51 ans seulement.

Une foule de parents et d'amis accompagnèrent la dépouille de notre regretté collègue à sa dernière demeure.

Fils d'agriculteur, il travailla la terre avant de fonctionner comme cantonnier de l'Etat, puis comme arboriculteur et enfin comme ouvrier dans une entreprise de construction.

Apiculteur dès 1946, il fut membre de la SAR dès 1951. Il consacra tous ses loisirs à l'élevage de ses abeilles, développant sans cesse son rucher qui atteignit le nombre respectable de 40 colonies.

D'un contact facile, d'un caractère fort agréable, c'était toujours avec beaucoup de plaisir qu'on le rencontrait et que l'on faisait un brin de causerie avec lui.

A Mme Binggeli et à sa fille, nous adressons nos sentiments de bien sincère sympathie.

L. F.

A vendre quelques Nucléis avec reines 1972, sélectionnées et fécondées en station. Race carniolienne.

S'adresser à Fernand Bovy, Begnins, tél. (022) 66 19 64.

† PAUL HALDIMANN

Le 20 février, c'est à la dépouille mortelle de M. Paul Haldimann que les membres de la section du Pied-du-Jura - Grandson rendaient les derniers honneurs.

Personnalité marquante de la région, M. Haldimann vécu pendant 50 ans à Onnens après avoir passé sa jeunesse aux Prises-de-Concise. Il travailla comme agent d'assurance pour le compte de la Cie Mutuelle Vaudoise. Toujours, il fit preuve de dévouement à la cause publique. Nombreux sont les sociétés et les groupements de tous genres qui bénéficièrent de sa générosité et de sa servabilité.

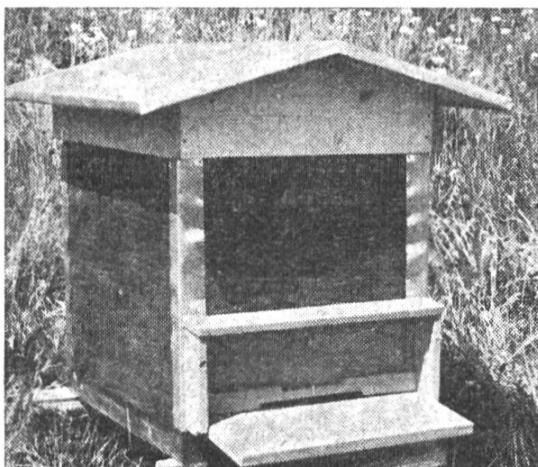
Grand ami de la nature puisqu'il fut membre fondateur de la « Juralpe » (société de tourisme jurassien) dont il fut le président de 1920 à 1922, M. Haldimann s'intéressa très tôt au rucher de la ferme de ses parents. C'est avec un soin tout particulier qu'il soignait ses avettes. Fidèle membre de la Société romande d'apiculture, c'est en 1969 déjà qu'il reçut la récompense SAR.

M. Haldimann était encore un alpiniste émérite. Avec son décès s'efface une figure aimée et respectée.

L. F.

A l'extérieur ou en pavillon, une seule et même ruche :

La nouvelle ruche pastorale



fonctionnelle, d'une dimension adaptée à nos climats, elle a fait ses preuves au rucher expérimental de Plagne.

La nouvelle ruche pastorale facilite votre travail et vous fait gagner du temps.

Complète pour pastorale, cadres, nourrisseur 5 l., avec 1 hausse.

Fr. 175.—

Pour pavillon avec bidon nourrisseur 5 l., hausse, sans toit.

Fr. 140.—

WALTER HOFSTETTER, apiculteur-éleveur, 2336 Les Bois, tél. (039) 61 13 92.

A vendre cadres DB en tilleul premier choix, corps et hausses, percés, montés ou non.

André Tardy, Saint-Germain 32, 1030 Bussigny, tél. (021) 89 14 01.

A vendre pour raison d'âge : 10 colonies DT et 4 colonies DB. Bas prix.

S'adresser à Mme Luce Juilland, Sapinhaut-sur-Saxon (VS).

Communiqués

SECTION DES ALPES Groupe de Chardonne

Programme du groupe. **Invitation cordiale à tous.**

Dimanche 20 mai 1973, à 9 h., séance d'élevage au rucher de notre président M. A. Paroz, La Tour-Carrée, à Vevey.

Dimanche 27 mai, à 9 h., suite de la séance d'élevage au rucher de M. A. Paroz, La Tour-Carrée, à Vevey.

Dimanche 29 juillet, à 9 h., visite de rucher chez M. Fritz Rüfenacht, à Beauregard, Monts-de-Corsier.

Les responsables.

AUX APICULTEURS DU VALAIS CENTRAL

Les amis de l'abeille sont informés qu'une visite de ruchers est organisée pour le **dimanche 20 mai**.

Lieu de rendez-vous : **Rucher de l'Ecole d'apiculture de Châteanneuf, à 12 h. 30** précises.

En cas de mauvais temps cette visite sera renvoyée au dimanche suivant.

Ls Papilloud.

AVIS AUX AMATEURS

Afin de poursuivre mon travail concernant un livre traitant d'apiculture, j'aimerais entrer en relation avec des apiculteurs amateurs ou professionnels, ayant quelque chose à m'apporter, dans un quelconque domaine de l'apiculture et des branches qui s'y rattachent.

Ce livre d'un prix réduit, sera diffusé dans le cadre d'une œuvre éducative, sans but lucratif.

Toute personne se sentant concernée par cette éventuelle collaboration peut entrer en relation dès à présent avec M. Barale Joseph, apiculteur-éleveur, à Grateloup 47400 - Tonneins.

AVIS AUX INSPECTEURS DE RUCHERS

Une réunion des inspecteurs de ruchers de la Suisse romande sera organisée à Genève, le 19 mai 1973. A cette occasion nous aurons l'avantage d'entendre le Dr Ville. Je prie tous les inspecteurs de bien vouloir réserver cette date et d'assister à cette séance. Les inspecteurs cantonaux recevront en temps voulu un programme détaillé et pourront vous renseigner.

Genève, mars 1973.

L'inspecteur cantonal :
Charles Ruckstuhl.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Rappel : Nous rappelons à nos membres que la prochaine visite de rucher aura lieu **le 13 mai 1973, à 14 heures**, chez M. Roger Delabays, aux Endroits.

Sujet : développement des colonies et éventuellement pose des hausses.

Rendez-vous des participants à proximité du Restaurant des Endroits.

Le comité.

SECTION DE NYON

Il est rappelé à tous les membres de la section que, comme l'an passé, **les rencontres mensuelles** ont lieu le **premier mercredi de chaque mois, à 20 heures, au motel « Le Pressoir ».**

Le comité.

SECTION DE COSSONAY

Plan de travail 1973

19 mai : Cours des débutants et avancés

20 mai : Dimanche du groupement d'élevage

23 juin : Cours des débutants

22 juillet : Sortie de la société avec visite de ruchers et pique-nique

18 août : Cours de débutants

19 août : Réunion de section, conférence et cours.

Les membres de la section et ses amis sont invités à participer nombreux à ces activités. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au conseiller apicole : **P.-A. Bonzon, Pompaples, tél. 87 71 81, le soir.**

SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

Concernant le cours de vulgarisation qui sera donné en cours d'été, les dates à retenir sont les dimanches suivants : 6 et 20 mai, 3 et 17 juin. 1^{er} et 15 juillet, 12 et 26 août.

Rassemblement des participants le matin à 8 h. 30, au parc autos du Centre Coop, Porrentruy.

Une finance d'inscription de Fr. 5.— par membre et Fr. 10.— pour les non-membres sera perçue au début du cours.

Un autre cours aura lieu pendant l'été 1973, mais dans le cadre de la SAR, et sera donné sur l'élevage par le moniteur Schneider Alfred. Les intéressés sont priés de s'inscrire par **carte postale** auprès du secrétaire Stoquet Paul, 2902 Fontenais.

Boîtes pour miel. Une nouvelle commande de ces emballages se fera à nouveau pour juin - mi-juillet. Les intéressés s'inscriront aussi par cartes au secrétaire.
Le comité.

Convocations

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

La sortie de printemps est fixée au samedi 26 mai. Visite du rucher de M. Marcel Delisle, Bons-Champs 9, à Chavannes.

Rendez-vous au parc Aligro, Renens, à 14 h. 30. (Un train part de Lausanne à 14 h. 20.)

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Assemblée de printemps **dimanche 13 mai, à 14 heures, au Valanvron, La Chaux-de-Fonds**, chez notre camarade Willy Aubry.

En cas de pluie, renvoi au 27 mai.

Rendez-vous à Cernier, devant la Banque Cantonale, à 13 h. 15.

Les participants qui n'ont pas de voiture, sont priés de s'adresser à Robert Favre, président, tél. 53 23 40.

Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle **le lundi 14 mai 1973, à 20 h. 30, au local, Restaurant Feldschlösschen**, route des Jeunes, Acacias.

Sujet : « Récolte et soins à donner au miel » par le Dr Paul Zimmermann et O. Schmid.

Le comité.

Comptes rendus

FÉDÉRATION CANTONALE FRIBOURGEOISE D'APICULTURE

Samedi 10 mars s'est tenue dans l'historique ville de Morat l'assemblée annuelle des délégués.

Présidée par M. Georges Chassot, professeur à Romont, cette assemblée a connu un plein succès.

La matinée fut réservée à une séance de la commission technique. Elle fut honorée de la présence de M. Joseph Dietrich, président d'honneur, de M. André Dupasquier, commissaire apicole cantonal et de M. Paul Chassot, secrétaire à UPF.

On discuta de vulgarisation apicole, des maladies des abeilles, des produits antiparasitaires et des traitements aux arbres fruitiers, dont il faut attirer l'attention des agriculteurs.

A l'heure de midi, chacun savoura un délicieux repas servi par M. Horner, à l'Hôtel Suisse.

L'après-midi eut lieu l'assemblée des délégués. M. Chassot adressa son cordial salut aux membres présents et leur souhaita la bienvenue dans cette magnifique région de notre canton.

Après lecture du procès-verbal, c'est le rapport présidentiel qui retint l'attention. Nous apprenons que l'effectif de la section est de 1200 membres, que les conférences et visites de ruchers sont bien fréquentées, que les sections de la Broye et Lac français auront durant l'été le concours de ruchers, sur le plan cantonal. M. Chassot rappela aussi la mémoire des membres décédés durant l'année écoulée. L'assemblée se leva et observa une minute de silence en leur honneur. Ce brillant rapport fut approuvé par acclamation et le député Zahnd se fit l'interprète de tous pour remercier M. Chassot pour son dévouement à la cause apicole.

Les comptes de 1972 furent approuvés à l'unanimité et la cotisation annuelle maintenue au statu quo.

Le comité, arrivant au terme de son mandat, fut réélu par acclamation pour une nouvelle période de trois ans. M. Willy Fürst, de Gurmels, entre au comité comme représentant du Lac allemand.

L'assemblée réélit par acclamation M. Chassot en qualité de président cantonal, qui jusqu'ici a dirigé la fédération avec grande compétence et dynamisme. Il fut chaleureusement félicité.

La ville d'Estavayer-le-Lac fut désignée comme lieu de rencontre pour l'assemblée en mars 1974. Par tirage au sort, la section de la Gruyère participera au concours de ruchers en 1974.

Pour les « 4 heures » M. Paul Chassot, au nom de l'UPF, offrit la traditionnelle assiette bien garnie, qui fut très appréciée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercia l'UPF pour son geste toujours bienvenu et souhaita à tous une bonne année apicole et bon retour au foyer.

J. C.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

L'assemblée annuelle de la section s'est tenue au Café du Chamois, à Vauderens, le samedi 17 avril, sous la présidence de M. Georges Chassot.

En ouvrant cette assemblée à laquelle 65 membres prirent part, le président adressa son salut amical aux participants.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut approuvé à l'unanimité.

M. Chassot présenta son rapport présidentiel, image complète de l'activité de la section en 1972. L'effectif se monte à 200 membres, plus 35 membres amis.

De nombreuses conférences et visites de ruchers se déroulent durant la saison ; elles sont bien fréquentées et instructives. Le président rappelle la mémoire de cinq membres très fidèles qui nous ont quittés pour un monde meilleur, l'assemblée se lève et observe une minute de silence pour honorer leur mémoire. Ce brillant rapport est approuvé par acclamation avec remerciements à son auteur.

M. Curty, inspecteur adjoint des ruchers, fit un tour d'horizon sur l'état sanitaire où il note une belle amélioration comparativement à l'année précédente. La loque américaine est en nette régression, ce qui est fort réjouissant et la preuve aussi que les apiculteurs soignent mieux leurs ruchers, grâce à la vulgarisation apicole. Il est félicité pour son exposé.

Les comptes de 1972, présentés par M. Curty, caissier, sont approuvés à l'unanimité. La section possède une coquette somme d'argent placée en banque. Le caissier est remercié pour son bon travail.

Le programme d'activité 1973, fut mis au point et approuvé, il y aura plusieurs conférences avec visites de ruchers, ainsi qu'une agréable course, dont l'organisation est laissée au comité.

Vu l'augmentation de la cotisation SAR, la cotisation de la section est aussi augmentée de Fr. 2.— et passe de Fr. 15.— à Fr. 17.—.

Il est remis aux bénéficiaires des 25 et 40 ans SAR, le plateau souvenir en reconnaissance de leur fidélité.

M. Paillard, de Fribourg, fait ensuite défiler sous nos yeux un magnifique film en couleurs représentant un voyage Swissair en Extrême-Orient. Il est fort applaudi pour cette séance récréative.

En fin de soirée, la société offre généreusement un délicieux sandwich arrosé par le verre de l'amitié.

A 23 h. 30, le président lève la séance, remercie l'opérateur, souhaite une bonne année apicole et un bon retour au foyer.

J. C.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MORGES ET ENVIRONS

A l'instar de leurs petites protégées qui, sitôt le printemps revenu, reprennent leur activité, les apiculteurs de la région de Morges se sentent pousser des ailes et se réjouissent de pouvoir à nouveau se livrer à leur passe-temps favori.

Au soir du 31 mars 1973, les plus fervents d'entre eux, au nombre d'une trentaine, ont répondu à l'appel du comité. L'assemblée, sous la présidence de M. de Buren, se livre aux opérations statutaires.

Dans son rapport, le président rappelle les faits divers de l'année écoulée. Printemps froid où la bise était plus souvent au rendez-vous que le soleil. Conséquence, première récolte médiocre. Puis sécheresse tarissant les sources de nectar aussi bien que celles des fontaines. Enfin, élevage de reines dans des conditions difficiles, avec peu de réussites.

Cependant, tout n'est pas perdu et les expériences faites nous incitent à recommencer la nouvelle année avec courage et persévérance. L'hiver, assez clément, a permis aux ruchées de bien passer la mauvaise saison et les premières sorties permettent tous les espoirs.

Le caissier, M. R. André, a bien géré sa caisse puisqu'un léger bénéfice boucle l'exercice.

Le secrétaire a donné sa démission : il sera remplacé par M. Jean Spycher, de Vaux. Les autres membres du comité sont confirmés dans leurs fonctions.

Les inspecteurs, MM. Desponds, Vuagnaux et Graf, rapportent sur l'état sanitaire des ruchers de la région. Celui-ci est assez bon mais il faut être vigilant et chaque apiculteur doit être à même de pouvoir déceler toute anomalie concernant la santé du couvain ou des abeilles. Quelques vœux sont émis et la séance administrative est close. Puis la parole est donnée à M. Paroz, apiculteur-

éleveur et rédacteur des conseils aux débutants paraissant chaque mois dans le « Journal suisse d'apiculture ».

Avec sa grande compétence et sa bonhomie habituelle M. Paroz nous fait vivre le tour complet d'une année apicole.

Notre conférencier nous rappelle que le succès dépend surtout des soins apportés en temps voulu, du soleil et des fleurs. Il encourage surtout à persévérer car une bonne année suit souvent une médiocre.

Son exposé clair, concis, complet montre avec quelle maîtrise M. Paroz conduit son rucher, but auquel doit atteindre chaque apiculteur digne de ce nom et les nombreuses questions posées trouvent une réponse adéquate.

Il est émis le vœu de rendre visite au rucher de ce maître apiculteur qui ne ménage ni son temps ni sa peine pour encourager les jeunes et les moins jeunes à ce passe-temps favori qu'est l'apiculture.

M. Jordan.

SECTION DES ALPES

C'est à Aigle que les apiculteurs de la section des Alpes tenaient leurs assises, le dimanche 18 mars, à la grande salle de l'Etoile, où une centaine de membres avaient pris place. Le président relève le dynamisme de la section. Cela est un encouragement pour le comité. Après avoir donné connaissance de l'ordre du jour, il salue les membres d'honneur : M^{me} Henchoz, MM. Louis Roussy et Amédée Richard, inspecteur des ruchers valaisans ; M. Jean Borloz notre doyen (90 ans) se fait excuser. Deux jeunes et nouveaux membres sont présentés et acceptés.

Nous n'avons heureusement pas de décès à déplorer cette année. Toutefois, le président Paroz rappelle le décès récent d'un grand apiculteur du Valais M. Eugène Rithner, fondateur d'un établissement apicole réputé bieu au-delà de nos frontières.

Le procès-verbal de l'assemblée d'automne est lu et adopté avec remerciements. Le secrétaire donne également un compte rendu de l'assemblée de la Centrale des miels qui eut lieu à Lausanne, le 27 janvier. Le caissier rapporte sur l'assemblée de la Fédération vaudoise dont il est membre du comité. L'assemblée de la SAR que notre comité suit toujours avec beaucoup d'intérêt s'est tenue le 17 mars à la salle des Vignerons à Lausanne. Le caissier, dont le mandat arrivait à expiration a été reconduit par acclamation.

Dans 3 ans, c'est-à-dire en 1975, la SAR fêtera le 100^e anniversaire de sa fondation. La région Vevey-Montreux pourrait être prise en considération pour les assises. Aussi devons-nous dès maintenant y penser sérieusement.

A la SAR, comme dans notre section d'ailleurs, le prix du miel a été discuté. Le président lance un appel pressant afin que chaque apiculteur prenne conscience qu'il est de son devoir de présenter une marchandise propre et de très bonne qualité. Dans cette optique, le verre est roi.

A notre assemblée d'automne, les participants ont donné carte blanche au comité quant à la date et au but de la course 1973. Or, notre président soumet un projet très intéressant par car. Steffisburg (Berne) avec repas pris à Eggiswil et visite éventuelle d'un rucher. Proposition acceptée. Date : 24 juin.

M. Marc Durgniat, inspecteur des ruchers des Ormonts, s'est vu honorer par une délégation du Conseil d'Etat, de la préfecture et de l'inspecteur des ruchers vaudois. Notre ami Marc fonctionnait depuis 1947. Il est également félicité par le président pour sa grande expérience, sa modestie et ses connaissances mises au profit des apiculteurs. L'intéressé remercie et nous fait un petit exposé sur son activité d'inspecteur dans cette belle vallée des Ormonts.

M. Ernest Eggen, de Roche, sera le remplaçant provisoire de M. Durgniat.

M. Eugène Clapet, de Villeneuve, fait une suggestion. Il pense qu'un groupe

devrait se former afin de créer une station d'élevage dans notre contrée. Il est certain que cette proposition serait bénéfique pour nos jeunes collègues. Il se met à disposition pour recueillir des inscriptions. Ces élevages se feraient sur race caucasienne.

Quelques observations sont faites par M. Richard concernant l'apiculture en général. La dégénérescence de nos abeilles, le nourrissage des élevages, celui donné aux colonies en automne et au printemps, infections parasitaires, maladies, pillage et remplacement des cadres.

L'ordre du jour étant épuisé, c'est la tombola traditionnelle qui fait des heureux tout en étant bénéfique pour la caisse de notre section.

Le secrétaire :
G. Niederhauser.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Comptes rendus

L'assemblée générale de printemps a été fixée au 23 mars, à 20 h., au Buffet de la Gare du Locle. Ambiance sympathique.

M. Henri Matthey, président, salue cordialement tous les membres présents, ouvre la séance et donne la parole à M. Jean Brodard qui nous fait lecture du verbal de la dernière assemblée générale. Le verbal est adopté à l'unanimité. Les comptes tenus par M. R. Gindrat, caissier, ont été reconnus en ordre. Nous enregistrons 4 nouveaux membres et une démission. M. Edouard Huguenin trop chargé sera remplacé par M. Jean Brodard. M. Michel Fahrny est proposé au comité.

Correspondance

Le président nous fait lecture d'un rapport très détaillé de l'assemblée des délégués de la fédération ainsi que de l'assemblée de la Romande. Il en est remercié par acclamation. La demande de M. Pfenninger n'entre pas en ligne de compte et est donc considérée comme classée.

MM. Emile Ducommun, Henri Perregaux, Paul Aeschlimann reçoivent la distinction pour 25 ans de sociétariat.

Divers

Visites de ruchers, seront commentées par M. R. Delabays conseiller apicole. La circulaire sera envoyée.

Le nosema

M. Michel Fahrny nous fait une causerie très étudiée au sujet de cette maladie. Il nous en explique les motifs, la rapidité du développement, les ravages qu'il en résulte et surtout comment combattre ce fléau. Des expériences ont été faites dans des ruchers de nos collègues. Les résultats en sont très satisfaisants. A nous également de faire nos expériences. Avant tout, propreté, propreté.

Plusieurs questions ont été posées, M. Fahrny y répond aimablement. Nous le remercions encore très sincèrement pour son exposé qui a été certainement une bonne leçon pour nos apiculteurs.

M. F.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT A LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE SECTION « JURA-NORD »

L'assemblée de printemps de la Société d'apiculture « Jura-Nord » s'est tenue dimanche 8 avril, au Restaurant Central à Delémont. Une soixantaine d'apiculteurs, sur un effectif de près de deux cents, étaient présents lorsque le président, M. Joseph Voyame, de Courfaivre, ouvrit la séance.

Après quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, le président donna la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui s'était tenue l'automne dernier. Très bien rédigé et retraçant fidèlement les délibérations de ces assises, ce procès-verbal fut accepté sans aucune modification.

Rapports et comptes.

Dans son rapport présidentiel, M. Joseph Voyame annonça que ce rapport était le dernier après une fructueuse présidence de dix années. Il retraça l'activité de la société et du comité durant les douze mois de l'an dernier. Le comité s'est réuni quatre fois pour s'occuper de diverses questions, entre autres pour l'achat de boîtes à miel et de l'action de sucre pour le nourrissement des ruchers. L'année 1972 ne fut guère favorable à l'apiculture, l'été pluvieux dont nous fûmes gratifiés a contrecarré les récoltes de miel dans notre région. En terminant son rapport, M. Voyame souhaite plein succès et beaucoup de satisfaction à son successeur, à la tête de la section.

M. Léon Jecker, de Lajoux, présenta ensuite les comptes de l'exercice écoulé et fit ressortir que grâce à différents facteurs, la caisse de la section avait pu boucler sur un résultat favorable. Le modeste état de fortune se voit de ce fait augmenté du montant du reliquat actif du compte d'exploitation. Dans leur rapport, les vérificateurs des comptes relevèrent qu'un apiculteur devait depuis 1971, pour achat de sucre, un montant de près de 300 fr. Compétence est donnée au comité pour que cette somme soit encaissée si nécessaire par voie judiciaire. Ces comptes, très bien dressés, furent ensuite acceptés sans autre modification.

Hommage et élections

Au cours de l'année dernière, trois fidèles apiculteurs ont quitté cette terre pour un monde meilleur. Le président rendit à ces membres un vibrant témoignage et invita l'assemblée à observer un instant de silence. Ces trois disparus sont MM. Joseph Bourquard, de Boécourt, Louis Eschmann, de Vellerat, et Joseph Chèvre, de Saint-Ursanne.

Le plat de résistance de cette assemblée fut l'élection du comité, dont deux membres étaient démissionnaires, le président Joseph Voyame et le vice-président M. Maurice Rottet, de Corban. Pour leur succéder, l'assemblée désigna MM. Christian Liehti, de Bassecourt, et Charles Allimann, d'Undervelier. Les membres de ce comité se retirèrent pour se constituer. Ils nommèrent à la présidence M. Christian Liehti et à la vice-présidence M. Marc Friche, de Vicques. Les autres membres furent reconduits dans leurs fonctions, soit MM. Georges Dobler, de Glovelier, comme secrétaire ; Léon Jecker, de Lajoux, caissier ; assesseurs, MM. Charles Allimann, Undervelier, Michel Beuret, Delémont, Louis Cramatte, Courrendlin, Werner Klötzli, Delémont, et Fritz Laederach, Courfaivre.

Activité et hommage aux vétérans

Sous l'impulsion du nouveau président, la société poursuivra son activité comme par le passé. Elle se vouera tout spécialement à la formation de jeunes apiculteurs qui pourront suivre des cours divers. La station de fécondation sera à nouveau mise à disposition des éleveurs. Le responsable, M. Charles Allimann, se tiendra à disposition des apiculteurs. D'autre part, la Journée jurassienne des apiculteurs déroulera ses fastes aux Franches-Montagnes. C'est au Noirmont que se réuniront ces derniers, le 24 juin 1973. Si le temps le permet, la manifestation

aura lieu en plein air, suivie d'un grand pique-nique. D'ores et déjà le comité invite les apiculteurs à retenir cette date.

Chaque année, la société a l'honneur de rendre hommage à des sociétaires qui totalisent 40 années de fidélité. C'est en termes élogieux que le président les félicita pour leur belle activité et leur remit, au nom de la Société romande d'apiculture, une plaquette dédicacée. Ont été proclamés vétérans MM. Henri Koller, de Bourrignon. Albert Mischler, de Delémont, Christian Liechti, de Bassecourt, et Marcel Schneiter, de Courroux. Un éloge tout particulier a été rendu à M. Ernest Sterchi, ancien chef de gare à Bassecourt, qui a à son actif 60 années de sociétariat et qui est resté fidèlement attaché à sa société alors qu'il a dû renoncer à ses abeilles pour raison d'âge.

Avant de se séparer, l'assemblée a nommé M. Joseph Voyame, président d'honneur de la société après vingt années de sociétariat et dix ans de présidence, alors que M. Maurice Rottet s'est vu décerné le titre de vice-président d'honneur pour une activité de vingt années de membre dont dix années passées au comité.

L'assemblée se termina par la projection de deux films dont un documentaire sur le Japon et l'autre sur les pucerons des sapins, agents de production du miel de forêt.

Le président leva cette assemblée en souhaitant à chacun une année pleine d'espérance et une belle récolte.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES APICULTEURS DU DISTRICT DE MONTHEY

Samedi 14 avril 1973, les apiculteurs du district de Monthey s'étaient donné rendez-vous au Café Helvétia, à Monthey, pour leur assemblée générale.

Présidée par M. Alexis Rey, l'assemblée a entendu notamment un exposé de M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers et de M. Ami Doudin, de Martigny, conférencier du jour.

La partie administrative, rapidement épuisée, donna l'occasion au président de rappeler les heures sombres que les apiculteurs de notre district eurent à subir au printemps 1972, à la suite d'une épidémie de loque américaine qui provoqua des pertes sensibles pour nos apiculteurs. La récolte fut très faible, un temps froid et pluvieux se prolongeant durant les mois de juin et juillet.

La société a eu la grande douleur de perdre en 1972 son membre d'honneur, M. Eugène Rithner. Hommage lui fut rendu.

En remplacement de M. Francis Vionnet, démissionnaire, comme vérificateur des comptes, l'assemblée a élu M. Daniel Hauswirth.

Dans son exposé, M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers, rendit hommage aux inspecteurs du district qui furent mis durant l'année à rude épreuve, la maladie ayant fait son apparition durant l'année dans presque tout le district. Il rappelle le magnifique résultat obtenu par les inspecteurs suppléants qui ont passé les examens en automne à Lausanne, après un an de cours.

Notre région a la chance d'avoir à Troistorrents un rucher pilote où des cours de vulgarisation sont régulièrement donnés, soit par nos conseillers apicoles, soit par des professeurs venant de la Station fédérale d'apiculture du Liebefeld, à Berne.

Le 1^{er} avril 1973 est entré en vigueur la loi sur les toxiques. Cette loi interdit aux arboriculteurs de traiter les arbres en fleurs. Des articles de presse sont régulièrement insérés dans notre presse mettant en garde contre ces traitements. Les inspecteurs de ruchers devront être vigilants et signaler les cas d'infractions. Des sanctions sont prévues par cette nouvelle loi.

M. Richard termina son exposé en remerciant la section de Monthey de l'avoir invité et par là, permis de s'exprimer.

Dans les divers, il est rappelé que chaque automne, une journée de l'apiculture est organisée au Comptoir de Martigny. C'est une occasion de rencontre pour les apiculteurs qui pourront entendre cette année le professeur Goetz, de Strasbourg. Il est également rappelé que la Fédération valaisanne d'apiculture livrera, aux membres qui font contrôler leur miel, une étiquette «Miel du Valais» et des bocaux en verre pour le miel de montagne. Les apiculteurs recevront en temps opportun une circulaire qui les renseignera.

Dernier point de l'ordre du jour, la conférence de M. Ami Doudin, inspecteur des ruchers, de Martigny. M. Doudin fit un brillant exposé sur la conduite du rucher. Il captiva son auditoire pendant près d'une heure, donnant à chacun les conseils que sa longue expérience d'apiculteur a forgé au cours des années. Il fut longuement applaudi et le président le remercia en termes chaleureux. Il resta encore quelques instants ensuite pour trinquer le verre de l'amitié.

En conclusion, une belle assemblée d'une société pleine de vitalité. *R. M.*

A vendre, raison d'âge, 2 ruches DB (1 triple et 1 double à 5 cadres pour hivernage Nuclei).
S'adresser à Jules Campiche, 1338 Ballaigues/VD.

A vendre, cause décès, 4 ruches (fortes colonies) ainsi qu'un extracteur et matériel divers.
S'adresser à Mme Elise Lambert, 2025 Chez-le-Bart.

A vendre pour raison de santé, 4 colonies plus 3 ruches vides complètes DB ainsi que matériel apicole. Le tout en parfait état.
S'adresser à Louis Chaubert, 1605 Chexbres.

A vendre cadres en sapin pour Bürki, corps de ruche 28 mm - hausse 28 et 35 mm ainsi que fenêtres et planchettes.
S'adresser à Clerc Roger, 1751 Estavayer-le-Gibloux, tél. (037) 31 15 26.

A vendre rucher de 25 colonies, système spécial avec hausses, un extracteur et matériel divers. Prix : Fr. 3000.—.
S'adresser à Robert Praz, avenue Maurice-Troillet 146, Slon, tél. (027) 2 48 19.

A vendre tabac pour la pipe d'aluminium Fr. 5.— le kg. Ruche vide Bürki double 2 1/2.
Gustave Duruz, 1434 Ependes, Tél. (024) 3 62 59.

A vendre 12 supports de ruches en béton ; 8 traverses en sapin ; 23 ruchettes de fécondation ; 3 ruchettes 6 cadres DB ; 2 ruchettes double 2 X 6 cadres DB.
M. Allaz Georges, 24, route de Cossonay, 1008 Prilly, tél. (021) 25 40 87.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDISES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR**. Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - Tél. (025) 4 21 54